

La saison avance ; le beau temps permettrait de commencer les travaux de maçonnerie, pour que l'ouverture du séminaire puisse se faire à l'automne. Dans un mémoire remis à Guillaume II au mois de juin¹⁾ il émet ce vœu formel — sans trop y croire, comme il résulte d'un passage désabusé du premier projet qui n'est pas rendu public.

L'impossibilité dans laquelle Van der Noot se trouve d'annoncer l'ouverture des cours pour le début de la nouvelle année scolaire lui suggère une idée dont il entretient le gouvernement par dépêche du 14 septembre. Il s'est résolu à inaugurer dès à présent un cours de philosophie à l'usage des séminaristes futurs. La décision précipitée du vicaire apostolique s'explique par diverses raisons. Le cours de philosophie étant l'étape préparatoire aux études théologiques les jeunes gens qui se destinent à ces études pourront s'instruire avant d'aborder les autres disciplines. D'autre part Van der Noot a acquis la conviction que ce cours doit relever du chef ecclésiastique s'il doit présenter toutes les garanties d'orthodoxie. Enfin l'enseignement philosophique tel qu'il est dispensé dans les écoles belges paraît insuffisant et ne convient plus aux besoins nationaux.

Le gouvernement n'a pas eu le temps de réfléchir que la chaire de philosophie à l'Athénée étant devenue vacante la désignation d'un nouveau titulaire s'impose. Invité à donner son avis le vicaire apostolique consacre sa réponse à un examen de la nouvelle situation. Réaffirmant sa position doctrinale sur l'enseignement philosophique, il indique le choix qu'il a fait de son professeur qui lui « a été désigné au doigt » par tout le clergé. Il s'agit de Jean Engling, curé à Cruchten, ancien professeur successivement des collèges d'Echternach, de Ghael, d'Anvers et en dernier lieu de Bastogne, depuis quelques temps rentré dans le pays. Mais comme le gouvernement veut enfin pourvoir au remplacement du professeur Stammer il y aurait moyen de confier les deux enseignements au même maître à la suite de la nomination d'Engling également à la chaire de l'Athénée. Ainsi les séminaristes feraient leur philosophie à l'Athénée, ce qui offrirait de grands avantages : l'économie d'un traitement et la suppression de l'inconvénient d'avoir deux cours de philosophie pour un nombre peu important d'élèves.²⁾ Toutes les exigences se trouveraient apaisées et « la chaire de philosophie de l'Athénée discréditée et désertée depuis nombre d'années pour avoir inspiré une trop juste défiance aux étudiants sera certes relevée à un degré de splendeur qui convient à un cours destiné à couronner les études gymnasiales et à servir en même temps de préparation et d'introduction à un séminaire d'une manière qui aurait

¹⁾ Pro Memoria eingegeben an S. M. den König in der Audienz am 24. Juni 1841 zu Luxemburg. *ibid.*

²⁾ Van der Noot suppose que le nombre des futurs séminaristes qui fréquenteront cet enseignement sera de 10 à 12 par an, les autres élèves seront tout au plus de 4 à 6.